



# INITIATIVE CACAO & FORÊTS

---

Rapport de Progrès du Secteur Privé 2018-2019



## SOMMAIRE

Avant-propos	4
Principaux faits et chiffres	6
Qu'est-ce que l'Initiative Cacao & Forêts ?	8
Quels sont les engagements clés de l'Initiative Cacao & Forêts ?	10
<b>LES RÉSULTATS DE L'INITIATIVE CACAO &amp; FORÊTS</b>	<b>12</b>
Protection et restauration des forêts	14
Production durable et moyens d'existence des producteurs	24
Participation des communautés et inclusion sociale	32
Mesure et suivi	36
<b>TABLEAUX DE SUIVI</b>	<b>38</b>
Tableau de suivi de l'Initiative Cacao & Forêts - Côte d'Ivoire	38
Tableau de suivi de l'Initiative Cacao & Forêts - Ghana	46

## AVANT-PROPOS

Chers amis de l'Initiative Cacao & Forêts,

Yao Ahou, productrice de cacao à Ndenou, dans le district des Lagunes, en Côte d'Ivoire, nous a déclaré en des termes dépourvus d'ambiguïté :

**« Il y a moins de pluie parce qu'on a abattu tous les gros arbres. On a abattu tous les gros arbres qui pouvaient faire monter la vapeur pour attirer la pluie. Vraiment si on pouvait avoir de ces gros arbres là sur nos cacaoyers (...) ça couvre les cacaoyers, ça les protège au moins contre le soleil. »**

Yao a mis ses convictions en pratique et a planté des arbres forestiers sur son exploitation cacaoyère, et en particulier un superbe acacia qui non seulement apporte de l'ombre mais protège aussi contre certains insectes, produit du fourrage pour des animaux de la ferme et contribue à la restauration des sols, en plus d'autres avantages.

Yao est une des personnes parmi plus d'un million activement impliquées dans l'Initiative Cacao & Forêts : des producteurs de cacao aux entreprises du secteur privé en passant par les autorités publiques nationales ivoiriennes et ghanéennes. Cet effort collectif atteint un jalon important aujourd'hui : ce rapport est consacré aux deux premières années de la mise en œuvre d'interventions qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative Cacao & Forêts.

Quels ont été nos succès depuis qu'ont été rendus publics les cadres d'action commune de l'Initiative Cacao & Forêts en novembre 2017 et les plans d'action d'entreprise initiaux en mars 2019 ?

Premièrement, et il s'agit là de l'aspect le plus important, des entreprises ont commencé à tenir les promesses faites dans le cadre de l'Initiative Cacao & Forêts, en mettant plus particulièrement l'accent sur la traçabilité dans le cadre de leurs chaînes d'approvisionnement direct, en mettant en place des dispositifs destinés à éradiquer la déforestation de leurs processus d'approvisionnement du cacao, en remettant en état les terres dégradées et en les

reboisant, en étendant la couverture de la canopée et la production durable grâce à la promotion de l'agroforesterie cacaoyère, et en insistant sur l'implication des communautés.

Deuxièmement, nous avons élargi le partenariat qui englobe désormais 35 entreprises (contre 12 initialement) signataires de l'Initiative Cacao & Forêts.

Troisièmement, nous avons renforcé le partenariat qui nous lie aux gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi qu'à d'autres intervenants clés. Au cours de l'année écoulée, les pouvoirs publics ont tenu des promesses importantes pour promouvoir de nouveaux investissements du secteur privé, en particulier en promulguant des nouvelles lois, en partageant des données et cartes de base, en adoptant des garanties sociales et environnementales et en se dotant de nouvelles politiques forestières pour promouvoir l'agroforesterie cacaoyère.

Au moment où nous examinons ces deux premières années de mise en œuvre, nous sommes fiers des premiers pas de l'Initiative Cacao & Forêts, et nous sommes résolus à ne pas perdre de vue l'objectif : mettre un terme à la déforestation et restaurer les espaces forestiers. Nous en sommes encore loin et nous devons intensifier nos efforts. En 2020, nous accélérerons notamment la collaboration du secteur privé au sein du paysage cacaoyer et, en partenariat avec les gouvernements, nous mettrons en place des outils efficaces de surveillance et de prévention de toute nouvelle déforestation.

Pour Yao, ses enfants et les enfants de ses enfants.

**Richard Scobey,**  
Président

*Fondation mondiale du cacao*




# PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES

Activités 2018 et 2019

CÔTE D'IVOIRE

## Protection et Restauration Des Forêts

**492 900**   
exploitations cartographiées

**2.1m**   
arbres polyvalents distribués pour l'agroforesterie

**177 300**   
producteurs touchés par les programmes de sensibilisations

**94 000**   
arbres indigènes distribués pour le reboisement

**1 340**   
exploitants agricoles participant à des contrats de paiements de services environnementaux

## Production Durable et Source de Revenu des Producteurs

**445 100**   
producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles

**190 100**   
producteurs ayant reçu une aide à la diversification des cultures

**120 000**   
producteurs ayant bénéficié d'une aide en matière de produits financiers

**58 000**   
producteurs participant à une association villageoise d'épargne et de crédit

## Participation des Communautés et Inclusion Sociale

**1 680**   
consultations communautaires

GHANA

**557 900**   
exploitations cartographiées

**2.1m**   
arbres polyvalents distribués à des exploitants agricoles pour l'agroforesterie

**224 500**   
producteurs formés à la culture du cacao adaptée au climat

**8 800**   
producteurs disposant de titres fonciers sûrs

**105 400**   
arbres enregistrés

**497 900**   
producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles

**18.7m**   
plants de cacao améliorés distribués à des producteurs

**118 000**   
producteurs ayant reçu une aide à la diversification des cultures

**41 890**   
producteurs ayant bénéficié d'une aide en matière de produits financiers

**37 970**   
producteurs participant à une association villageoise d'épargne et de crédit

**1 560**   
pépinières de cacao amélioré

**1 300**   
consultations communautaires

## 35 ENTREPRISES SIGNATAIRES :

Barry Callebaut • Blommer Chocolate Company (1) • Cargill Cocoa and Chocolate • Cémoi (1) • Chocolats Halba (2) • Cocoanect • Cococo Chocolatiers • ECOM Group (2) • Fazer • Ferrero • GCB Cocoa (1) • General Mills Inc. • Godiva Chocolatier Inc. • Guittard Chocolate Company • The Hershey Company, Indcresa (2) • Kuapa Kokoo (2) • Lindt & Sprüngli Group, Marks & Spencer Food • Mars Wrigley • Meiji Co. Ltd.(2) • Mondelēz • Nestlé • Olam Cocoa • PBC Limited(2) • Sainsbury's • SIAT(1) • Sucden • Tesco • Toms Group (2) • Touton • Unilever (1) • UPL (1) • Valrhona • J.H. Whittaker & Sons(2) **(1) Côte d'Ivoire uniquement (2) Ghana uniquement**

# Qu'est-ce que l'Initiative Cacao & Forêts ?



## Initiative Cacao et Forêts

Les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que les plus grands groupes mondiaux du secteur du cacao et du chocolat ont [signé, en novembre 2017, des accords qui ont fait date](#) pour mettre fin à la déforestation et promouvoir la restauration et la protection des forêts au sein de la filière du cacao.

Ce partenariat public-privé, appelé [Initiative Cacao & Forêts \(ICF\)](#), a été organisé par la Fondation Mondiale du Cacao (WCF), IDH - the Sustainable Trade Initiative, et la Prince of Wales' International Sustainability Unit (ISU), en partenariat avec les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana. Le Prince de Galles a [lancé l'ICF](#) en mars 2017 et s'est penché sur les progrès de sa mise en œuvre en novembre 2018.

Les cadres d'action commune pour la [Côte d'Ivoire](#) et le [Ghana](#) définissent des engagements de base, des mesures vérifiables et des objectifs assortis d'un calendrier nécessaires à une chaîne d'approvisionnement exempte de déforestation et positive pour la forêt.

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana établissent les stratégies nationales, l'environnement réglementaire et les structures de gouvernance pour la mise en œuvre de l'ICF. En collaboration avec les principales parties prenantes, notamment les experts techniques, le secteur privé, les donateurs et les organisations de la société civile, les gouvernements dirigent l'ICF au niveau national. Ils veillent à ce que l'ICF soit liée à des initiatives similaires avec d'autres produits et pleinement alignée sur les stratégies nationales de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD +)

et à d'autres stratégies et plans nationaux pertinents. Ils donnent des orientations opérationnelles clés et des données économiques, environnementales et sociales de base pour aider les entreprises à identifier et à planifier les activités d'investissement privé les plus efficaces et efficaces pour l'ICF.

Les gouvernements ont préparé, avec d'autres parties prenantes, des plans nationaux de mise en œuvre complets ([Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#)) comportant les priorités, les mesures et les calendriers du secteur public. Depuis 2017, les deux gouvernements ont respecté des engagements concernant les principaux aspects de la mise en œuvre de l'ICF, et ont, en particulier, apporté des révisions importantes au cadre juridique pour une gestion durable de la forêt, adopté les normes de la Banque mondiale en matière de garanties environnementales et sociales,

et préparé et communiqué des cartes à jour du périmètre des zones protégées.

En mars 2019, les entreprises membres de l'ICF ont publié des plans d'action initiaux pour la période 2018-2022. Ces plans initiaux décrivent en détail la manière dont le secteur privé tiendra les engagements pris dans les cadres d'action. Chaque société a exposé les modalités de son soutien aux objectifs du cadre, en fonction du rôle qui est le sien dans la chaîne d'approvisionnement, de ses priorités stratégiques et de ses objectifs de durabilité pour le secteur du cacao. WCF a publié les

plans d'action initiaux consolidés pour le secteur du cacao et du chocolat ([Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#)).

En 2020, les sociétés membres de l'ICF et les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana [ont rendu compte de la mise en œuvre](#). Les entreprises ont publié des rapports individuels consacrés aux progrès et aux résultats se rapportant à leurs actions propres. Ci-après figure le rapport annuel agrégé des actions des entreprises.

L'ICF a reçu le soutien de divers partenaires internationaux pour le développement et notamment de [l'agence](#) américaine pour le développement international (USAID), du [département](#) du Royaume-Uni pour le développement international (*Department for International Development*), de la [Banque](#) mondiale, du [Fonds](#) pour l'environnement mondial (FEM), du Green Commodities [Program](#) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du [ministère](#) allemand de la Coopération et du Développement Économique, du [ministère](#) des Affaires Étrangères des Pays-Bas, et de la [Société](#) financière internationale (SFI).

L'ICF opère en étroite coordination avec un large éventail d'organisations et de partenariats mondiaux et locaux, au nombre desquels Beyond Chocolate, Climate Focus, la German Initiative on Sustainable Cocoa, le Partenariat pour la Déclaration d'Amsterdam, le Partnerships for Forests, Proforest, la Rainforest Alliance, Tropical Forest Alliance, le World Resources Institute et WWF.

Le secteur est déterminé à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En 2018, nous avons élargi le périmètre de l'ICF, qui s'est étendue depuis l'Afrique de l'Ouest en Amérique Latine, avec l'initiative 'Cocoa, Forests & Peace' (Cacao, Forêts & Paix) en Colombie.



# Quels sont les engagements clés de l'Initiative Cacao & Forêts ?



## Les activités de l'Initiative Cacao & Forêts (ICF) répondent à trois priorités :



**protection et la restauration des forêts**



**production durables et sources de revenu des producteurs**



**participation des communautés et inclusion sociale**

### La première priorité est la protection et la restauration de forêts qui ont été dégradées.

À cette fin, gouvernements et entreprises se sont engagés à s'abstenir de toute nouvelle conversion forestière pour la production de cacao, et ont promis d'éliminer progressivement la production et l'approvisionnement illégaux de cacao dans des zones protégées.

Les deux pays adoptent une approche différenciée pour une gestion améliorée des réserves forestières, en fonction du degré de dégradation des forêts. En 2019, le gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté et publié un nouveau code forestier qui comporte notamment des politiques de promotion de l'agroforesterie cacaoyère dans le but de restaurer les terres endommagées et d'améliorer le couvert forestier, mais aussi d'encourager des moyens d'existence et une agriculture durables dans les forêts classées et les zones rurales. Le gouvernement ivoirien finalise actuellement les décrets d'application qui encadrent et précisent les nouvelles politiques publiques de la forêt. Les deux gouvernements ont partagé des cartes du couvert forestier et de l'utilisation des sols. Ils travaillent en ce moment à leur mise à jour, de même qu'à celle des données socio-économiques sur les producteurs de cacao, ce qui contribuera à une meilleure information pour les investissements privés.

Pour veiller à une mise en œuvre et à un suivi effectif de ces engagements, les entreprises se sont engagées à développer des systèmes de suivi vérifiables permettant une traçabilité de l'exploitation au premier point d'achat pour leurs achats directs de cacao, et de travailler avec les pouvoirs publics à la mise en place d'un cadre national efficace de traçabilité englobant tous les négociants de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises partageront, de manière similaire, des informations avec les plateformes nationales satellites de suivi (en cours de développement) pour suivre efficacement les progrès de l'ICF, ainsi que pour traiter proactivement les menaces de déforestation.



### La prochaine priorité critique est une production agricole durable et une hausse des revenus des producteurs.

Il s'agit là de conditions préalables essentielles pour réduire l'empiètement agricole dans les forêts et améliorer la résilience des producteurs de cacao dans un contexte de changement climatique.

Les gouvernements et les entreprises accélèrent l'investissement dans la productivité à long terme du cacao pour « produire plus de cacao sur moins de terres ». Les principales mesures adoptées sont notamment des matériaux végétaux améliorés, la formation aux bonnes pratiques agricoles, la fertilité des sols, la réforme de la propriété foncière et le développement du potentiel des organisations agricoles. L'adoption de moyens d'existence durables et la diversification des revenus pour les producteurs de cacao ont été accélérées grâce à la diversification des cultures vivrières, le recours aux plantations intercalaires, ainsi que le développement de systèmes d'agroforesterie mixte et de cultures de cacao ombragées.

### Le dernier domaine de focalisation est la participation forte des communautés et l'inclusion sociale, avec l'accent placé sur les femmes et les jeunes.

Les autorités publiques et les entreprises se sont engagées à consulter et à faire participer pleinement et effectivement les producteurs de cacao pour la conception et la mise en œuvre de mesures clés, mais aussi la promotion de modèles de gestion ancrés localement pour la protection et la restauration des forêts. Les gouvernements ont adopté des garanties sociales et environnementales. Ils évaluent et atténuent les effets et les risques sociaux de tout changement de l'utilisation des sols sur les populations concernées.

Cet ensemble d'actions public-privé témoigne d'engagements sans précédent dans les domaines de la protection et de la restauration des forêts, de la production durable de cacao et de l'amélioration des moyens d'existence des producteurs. Ensemble, elles sont alignées sur l'Accord de Paris sur le climat et joueront un rôle essentiel dans la séquestration du carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique, tant mondial que local.



# Les résultats de l'Initiative Cacao & Forêts

Ce rapport de progrès est consacré aux activités conduites par les entreprises durant les deux premières années de l'Initiative Cacao & Forêts (ICF) en Côte d'Ivoire et au Ghana. Les entreprises conduisent des activités à travers les régions cacaoyères des deux pays.

En Côte d'Ivoire, dans la mesure du possible, les entreprises concentrent leurs activités sur les cinq régions prioritaires identifiées dans le plan national de mise en œuvre (Guémon, Cavally, Nawa, San-Pedro et La Mé).

Au Ghana, elles priorisent les six zones d'intervention constituant des points chauds (*Hotspot Intervention Area*, HIA) telles que définies dans le Programme REDD+ national. Ces HIA abritent les plus importantes superficies de forêts intactes, mais aussi celles où le risque de déforestation est le plus élevé et couvrent 2,5 millions d'hectares dans les régions Ashanti, Ahafo, centrale, est et ouest nord.

Les principales mesures sont étudiées ci-après ; un tableau synthétique suit.

# Protection et restauration des forêts



Les entreprises se sont engagées à empêcher et à prévenir les activités qui, dans le secteur du cacao, causent ou contribuent à une déforestation accrue ou une plus ample dégradation des forêts. Avec le lancement de l'ICF, les sociétés ont mis en place des systèmes destinés à veiller à ce qu'elles ne s'approvisionnent pas en cacao en provenance de parcs nationaux et réserves en Côte d'Ivoire et de parcs nationaux, sanctuaires et réserves de ressources fauniques au Ghana. Au fur et à mesure que les pouvoirs publics fournissent de nouvelles informations, telles que des cartes mises à jour des limites des zones protégées, les entreprises continuent à mettre à jour leurs systèmes internes.

## Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

Afin de veiller à ce que le cacao acheté ne soit pas le fruit de la déforestation, les entreprises investissent dans l'amélioration de la cartographie de la chaîne d'approvisionnement avec pour objectif 100 % d'approvisionnement en cacao traçable de l'exploitation cacaoyère au premier point d'achat. Durant les deux dernières années, les entreprises ont cartographié plus d'un million d'exploitations dans leurs chaînes d'approvisionnement directes - 492,900 en Côte d'Ivoire et 557,900 au Ghana. Les entreprises développent également des approches innovantes pour améliorer leurs systèmes internes de traçabilité, par exemple par l'intégration de la cartographie GPS et la surveillance



par satellite, des codes-barres et des blockchains. Pour parvenir à une traçabilité complète du cacao, les entreprises travaillent avec les gouvernements et d'autres experts à l'élaboration de plans d'action spécifiques à chaque pays pour la traçabilité applicables à l'ensemble des négociants nationaux et internationaux. Ce dispositif est actuellement en cours de développement dans les deux pays.

## Évaluations des risques de déforestation

Les entreprises procèdent à des évaluations du risque de déforestation dans toutes leurs zones d'approvisionnement. Cette pratique contribue au respect de l'engagement pris par elles d'éliminer le cacao en provenance de zones protégées, et de veiller à ce que le cacao ne cause pas plus de déforestation. Consciente de la nécessité d'une approche harmonisée pour l'analyse du risque de déforestation associé à l'activité des cacaoculteurs, les entreprises s'efforcent actuellement de mieux aligner leur méthodologie d'évaluation du risque de déforestation avec le gouvernement.

## Protection et restauration de forêts classées et des réserves forestières

L'une des préoccupations les plus graves dans le domaine qui nous occupe est l'inquiétude née de l'empiètement des exploitations cacaoyères sur les forêts classées en Côte d'Ivoire. Pour y répondre, le ministère des Eaux et Forêts a développé une approche différenciée de l'utilisation des sols dans les forêts classées sur la base du degré de dégradation des forêts. Le nouveau code forestier a été approuvé par l'Assemblée nationale en juin 2019. Il délimite le cadre dans lequel les entreprises peuvent inscrire leurs politiques de promotion de l'agroforesterie cacaoyère et de la restauration forestière dans les forêts classées et le domaine rural. Au cours des mois qui ont suivi, dans le cadre de la préparation des textes d'application, les entreprises ont noué un dialogue avec le Ministère et des experts techniques pour présenter des observations et recommandations sur décrets et arrêtés qui vont encadrer l'application du code

forestier. Les entreprises mettent en place de nouveaux partenariats avec le gouvernement pour développer des activités au niveau du paysage pour promouvoir la protection et la restauration des forêts, l'agroforesterie et la production durable au sein et autour des forêts classées et la zone rurale.

Au Ghana, pour résoudre le problème de la déforestation liée au cacao dans les réserves forestières, le ministère des terres et ressources naturelles (MLNR) développe une approche différenciée de l'usage des terres basée sur le niveau de dégradation des forêts. Une fois ces orientations fournies, les entreprises seront en mesure de mieux planifier les activités au sein et autour des réserves forestières.

## Agroforesterie cacaoyère et restauration forestière

Les entreprises encouragent l'agroforesterie cacaoyère pour augmenter la couverture de la canopée, la biodiversité et d'autres avantages environnementaux, et établir des zones tampons de protection dans les forêts classées et le domaine rural. Un système d'agroforesterie cacaoyère correspond à une utilisation mixte des sols dans laquelle des cacaoyers sont plantés, dans une même zone, avec des essences différentes et d'autres productions agricoles (par exemple, fruits, bois d'œuvre et noix). En plus des avantages environnementaux, les systèmes d'agroforesterie sont gages d'avantages économiques pour les producteurs. Ils apportent aussi l'ombre nécessaire à une production durable de cacao. Pour encourager le développement de systèmes d'agroforesterie cacaoyère, les entreprises travaillent avec des experts techniques et apportent un soutien à la distribution et aux plantations d'espèces polyvalentes, et notamment d'essences autochtones.

Dans les deux pays, les entreprises travaillent avec des partenaires gouvernementaux et des experts techniques à l'élaboration de lignes





directrices relatives à des modèles évolutifs de systèmes d'agroforesterie cacaoyère. Ces systèmes d'agroforesterie sont alignés sur les recommandations nationales, comme par exemple les [recommandations](#) du Conseil du Café Cacao en Côte d'Ivoire.

Au cours des deux premières années de l'ICF, les entreprises ont distribué plus de quatre millions d'arbres polyvalents (deux millions environ par pays) pour développer des systèmes d'agroforesterie dynamique. En plus des investissements dans l'agroforesterie cacaoyère, les entreprises travaillent aussi avec les pouvoirs publics, les populations locales et des experts techniques pour soutenir la restauration des espaces forestiers. Au cours des deux dernières années, les entreprises ont distribué 94 000 arbres dans le cadre de ces efforts en Côte d'Ivoire.

## Modèles financiers innovants

Pour soutenir les efforts en matière de protection et de restauration de la forêt, ainsi que d'agroforesterie cacaoyère, les entreprises développent des



modèles financiers innovants dans lesquels elles investissent. Par exemple, en partenariat avec le [programme national REDD+](#) en Côte d'Ivoire, les entreprises promeuvent des contrats de paiements de services environnementaux (PES). Avec les PES, les producteurs sont encouragés à protéger et à restaurer les zones forestières. Pour l'instant, les entreprises ont soutenu 1 340 producteurs au moyen de contrats PES.

## Cacao adapté au climat

Une [analyse](#) récente montre que le changement climatique va probablement avoir une incidence sur l'adaptation des terres à la culture du cacao en Afrique de l'ouest. A mesure que les terres deviennent moins adaptées, l'expansion du cacao pourrait avoir pour effet de faire peser une pression supplémentaire sur les espaces forestiers. Au [Ghana](#), les entreprises soutiennent les producteurs pour s'adapter au climat avec des formations en bonnes pratiques de culture du cacao adaptée au climat (Climate Smart Cocoa, CSC). L'agriculture CSC prend en compte l'adaptation au changement climatique, notamment en mettant l'accent sur l'intensification, les arbres d'ombrage, la sécurité alimentaire et la diversification, ce qui se traduira par une exploitation plus durable du cacao, ainsi que des producteurs plus résilients et plus prospères. Les entreprises utilisent des [documents de formation CSC](#) tels que ceux élaborés dans le cadre du [programme WCF CSC](#). Le gouvernement du Ghana développe actuellement une norme nationale CSC en collaboration avec la WCF et les entreprises. Au cours des deux dernières années, les entreprises ont formé 224 500 producteurs aux meilleures pratiques en matière de CSC.

WCF travaille actuellement avec des entreprises, des partenaires gouvernementaux et des experts techniques pour développer du matériel de formation CSC pour la Côte d'Ivoire.



## Enregistrement foncier et des arbres

Les entreprises appuient les efforts des autorités publiques pour inciter les propriétaires fonciers et les utilisateurs des terres à conserver les arbres de leur exploitation et dans le paysage agricole, mais aussi à planter de nouveaux arbres dans le cadre de systèmes d'agroforesterie cacaoyère et d'activités de restauration. Au Ghana, les entreprises pilotent des activités d'enregistrement foncier et des arbres. Au cours des deux dernières années, les entreprises ont apporté un soutien à 8 800 producteurs pour les aider à obtenir des titres de propriété foncière. Elles ont aussi travaillé avec des producteurs pour enregistrer 105 400 arbres sur leurs exploitations. En Côte d'Ivoire, des orientations opérationnelles pour le régime foncier sont en cours de développement.

## Efforts au niveau du paysage

Dans les deux pays, de nombreuses entreprises mettent en œuvre des activités dans les paysages de culture du cacao, souvent en partenariat avec les programmes nationaux REDD +.

Les entreprises collaborent avec le [Ghana Cocoa Forest REDD+ Program](#) pour développer des activités dans les six zones d'intervention prioritaires

(HIA). Ils effectuent des évaluations du paysage pour déterminer les besoins et les opportunités dans le paysage, développant des structures de gouvernance basées sur les zones traditionnelles de gestion des ressources communautaires (CREMA). Les CREMA sont des aires protégées à gouvernance communautaire. Pour cela, les entreprises travaillent avec les communautés et les partenaires pour développer des plans de gestion pour protéger et restaurer les forêts, promouvoir la production durable de cacao et améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Actuellement, sous l'égide de l'ICF, sept entreprises établissent une collaboration au sein d'au moins une HIA.

En Côte d'Ivoire, les entreprises collaborent avec le Secrétariat REDD + et d'autres partenaires pour mettre en œuvre des approches territoriales dans les zones prioritaires de l'ICF dont les régions de Cavally, Mé, Nawa et San Pedro. Et à travers leurs actions ICF dans les paysages périphériques du Parc National de Taï, ils contribuent à l'atteinte des objectifs du premier programme de réduction des émissions de CO2 du pays de séquestrer 16,5 millions de tonnes de carbone sur la période 2020-2024.

Avec l'adoption du nouveau Code forestier, les entreprises ont établi une collaboration avec le ministère des Eaux et Forêts et d'autres partenaires publics et privés pour commencer à mettre en œuvre des efforts d'aménagement du paysage dans les forêts classées et la zone rurale à partir de 2020.

## Raphaëlle : La technologie de cartographie contre la déforestation



À 31 ans, Raphaëlle Peinado est responsable de la durabilité pour une société de cacao et chocolat.

« J'ai choisi cette carrière parce que je m'intéressais à l'impact que pouvait avoir le secteur privé sur le développement durable. Au début de ma carrière, j'ai travaillé en Amérique du Sud où j'ai été confrontée à des questions telles que la pollution par le plastique et la conversion de la forêt vierge dans le bassin de l'Amazone. L'un des aspects de mon travail consistait à apporter un soutien aux populations autochtones dans les domaines de la gestion des déchets et de l'identification de moyens d'existence, au nombre desquels la plantation de cacaoyers. Si nous savons nous y prendre, le cacao peut être un bon moyen d'arrêter la déforestation ! »

Aujourd'hui, Raphaëlle a pour mission de tirer parti d'une technologie cartographique sophistiquée pour donner un coup d'accélérateur à la lutte contre la déforestation en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria.

« Il est important pour toutes mesures de durabilité de connaître la localisation et la taille précise des exploitations. Ces connaissances permettent également de s'assurer que les entreprises se conforment aux engagements pris par elles dans le cadre de l'Initiative Cacao & Forêts et qu'elles savent où les exploitations sont situées pour stopper les cultures dans des régions protégées et frappées par la déforestation »

Comment ça marche ?

« Pour commencer, chaque producteur reçoit la visite d'un agent de terrain qui conduit un entretien centré sur diverses données de l'exploitation, telles que le nombre d'arbres et la fertilité du sol. Ces données sont entrées dans une application mobile. Les agents parcourent alors le périmètre de chaque exploitation pour en mesurer la superficie précise et en déterminer la localisation GPS. La technologie cumule l'ensemble des données géographiques et compare les exploitations par rapport à

l'imagerie satellite pour apprécier le risque de déforestation par rapport aux limites des parcs nationaux »

La cartographie profite à tout le monde dans la filière, du producteur aux entreprises d'approvisionnement qui conduisent des activités de durabilité sur le terrain.

« Lors d'une récente visite au Ghana à l'occasion de laquelle nous avons testé l'outil, j'ai demandé au producteur : « Quelle est la taille de votre exploitation ? » Il m'a répondu qu'il estimait sa superficie à « trois hectares ». Après cartographie polygonique avec notre application, il s'est avéré que son exploitation ne s'étendait que sur un seul hectare. J'ai compris que cet outil pouvait aider les producteurs à mieux connaître leurs propres opérations ».

La technologie apporte des informations sur la localisation et la taille exacte de l'exploitation, ce qui permet aux entreprises d'identifier les risques de déforestation dans leur chaîne d'approvisionnement. Elle recueille aussi des données sur les activités de durabilité conduites sur le terrain, telles que les formations de producteurs et la reforestation. Elle permet aussi le suivi des revenus des exploitants. In fine, elle contribue à façonner un soutien ciblé pour les producteurs.

« De nos jours, la durabilité est affaire de données adéquates, de sorte qu'il est essentiel de disposer d'un outil fiable permettant de collecter des données pertinentes. »

Pour progresser, il faut être en mesure d'agrèger l'ensemble des données et, dans un proche avenir, d'abandonner le papier. Cela ne se fera pas du jour au lendemain : l'insuffisance des infrastructures locales constitue un obstacle majeur : l'alimentation électrique n'est pas toujours disponible et il peut être difficile d'accéder à Internet. Heureusement, l'application peut être utilisée hors ligne, la transmission des données intervenant lorsqu'une connexion Internet est établie.



## Jean-Marie : « En moyenne, je cartographie entre 10 et 15 exploitations par jour »



Je m'appelle Jean-Marie. J'ai 26 ans. Je ne viens pas du monde agricole et je vis à Adidjan. J'ai achevé mes études en 2013 et faute de moyens j'ai commencé à cartographier pour subvenir à mes besoins. En 2015, j'ai été envoyé à Yamoussoukro où j'ai reçu ma formation à la cartographie GPS. J'ai ensuite été envoyé dans le département de Méagui pour trois ans.

La cartographie d'exploitation agricole n'est pas très compliquée. Un administrateur de groupe nous indique le nombre de sections de la région et, en fonction des besoins, il nous précise celles dans lesquelles nous devons nous rendre. Je suis actuellement affecté à Méagui où je suis responsable de la cartographie de quelques 150 producteurs. En moyenne, je cartographie entre 10 et 15 exploitations par jour. Mon planning est fait par l'administrateur.

Aujourd'hui, nous allons cartographier l'exploitation de Dramane. Dramane estime que la superficie de son exploitation est d'approximativement 5 hectares. Une fois que Dramane a signé sa feuille d'engagement, je saisis les informations concernant son exploitation sur ma tablette.



Je procède alors à la cartographie GPS/par polygone de l'exploitation. L'exploitant me montre les limites de son exploitation. Nous commençons par un arbre sur lequel nous faisons une marque à la peinture rouge. Dramane fait alors le tour de son exploitation et je le suis avec ma tablette. Je procède à un enregistrement tous les dix pas (on appelle cela des points intermédiaires) jusqu'à ce que nous ayons couvert la totalité de l'exploitation.

Pour Dramane, c'est une bonne surprise. La superficie de son exploitation est de 7,152 hectares ! Elle est bien plus grande qu'il ne le pensait. D'un côté, il est heureux, mais ce résultat montre également que sa performance n'est pas aussi bonne qu'il le pensait. Grâce à cette mesure exacte de l'exploitation, le producteur, l'administrateur et l'accompagnateur du producteur seront en mesure de suivre Dramane, l'évolution de son exploitation et son développement ultérieur.



## William : « Je n'hésiterais pas à recommander l'agroforesterie à d'autres »



William Asante Nkuah est un producteur de cacao d'Etoso, dans le district de Juaboso. Il participe à un programme d'agroforesterie d'une société du secteur du cacao et du chocolat, qui encourage les producteurs tels que lui à planter, à côté des cacaoyers, des arbres forestiers et fruitiers pour protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Dans le cadre du programme, William a été formé à l'importance des arbres produisant de l'ombre et a reçu 40 pousses à planter sur son exploitation d'un hectare. Il a déjà vu les avantages de cette opération. Durant la saison sèche, l'ombre de ces arbres a protégé ses cacaoyers de la chaleur impitoyable du soleil, et lorsque des vents forts ont soufflé, ces mêmes arbres ont empêché les cacaoyers de se briser ou de tomber. Les feuilles tombées des arbres permettent aussi de fabriquer du compost et d'enrichir les sols.

**« Grâce aux arbres d'ombrage, le sol autour de mes cacaoyers demeure humide, de sorte que, même durant la saison sèche, mes cacaoyers fleurissent, et produisent des chérelles et des cabosses. Je constate désormais une grande différence entre la situation de mon exploitation et celles de mes voisins qui ne comportent pas d'arbres d'ombrage. »**

Ceci aide William à accroître son revenu. « J'ai constaté une augmentation régulière de la productivité de mon exploitation par rapport aux années précédentes. En 2017, j'ai récolté 780 kg. L'an dernier, ma récolte a atteint 1 193 kg et cette année j'attends une récolte encore plus importante. Et à l'avenir, lorsque mes cacaoyers vieilliront et que leur rendement diminuera, je pourrai récolter des fruits de ces arbres d'ombrage qui m'apporteront un revenu complémentaire.

**« Compte tenu de l'impact que j'ai pu constater au niveau de mon exploitation, je n'hésiterai pas à recommander l'agroforesterie à d'autres, car les résultats et les bénéfices peuvent être considérables pour les producteurs, les populations locales et l'environnement. D'autres producteurs ont constaté ces effets et ont commencé à faire la même chose que moi. »**



## Abdoulaye : « J'ai reçu 100 pousses d'arbres d'ombrage et je les ai plantés »



Abdoulaye Soumahoro, 39 ans, est un producteur de cacao de Dagadji, dans la région de San Pedro, dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Comme nombre de petits exploitants, il doit faire face à la faiblesse des rendements, mais des sociétés du secteur du cacao et du chocolat lui ont apporté un soutien sous forme d'un accompagnement individuel qui lui a permis de découvrir comment des techniques agricoles simples pouvaient améliorer la productivité, tout en contribuant à la restauration du couvert forestier détruit.

La formation lui a appris à regarder sous un jour différent la forêt à proximité de son exploitation et l'a encouragé à planter des arbres sur ses terres.

**« J'ai reçu 100 plants d'arbres destinés à faire de l'ombre et je les ai plantés. Cela veut dire qu'il y aura plus de feuilles qui nourriront le sol, ce qui est bon car il est difficile de fabriquer du terreau. Après la formation, je sais que si l'on me donnait de la terre dans une forêt classée, je ne l'exploiterais pas. Ce n'est pas la bonne manière de faire. »**

Les méthodes qui lui ont été enseignées grâce à l'accompagnement l'ont aussi aidé à améliorer ses revenus.

**« Ils m'ont appris à fabriquer du terreau, à m'occuper des arbres et à les tailler. J'ai changé ma manière de faire. Jamais auparavant je n'avais taillé mes cacaoyers et je ne cultivais que du cacao. Maintenant, j'ai aussi des poulets, ce qui me rapporte un peu d'argent en plus. »**





L'introduction des pratiques d'agroforesterie dans les populations cacaoyères s'est accompagnée de la plantation sur les exploitations d'arbres de diverses essences. L'enregistrement de ces arbres est essentiel car il permet aux producteurs de se les approprier. Cela veut également dire qu'ils tirent un avantage financier de tout revenu généré par leur vente et que, dans l'hypothèse où le cacaoyer enregistré serait détruit à l'occasion de la coupe d'arbres d'ombrage présentant un intérêt économique, ils seront indemnisés par le marchand de bois.

Pour faciliter le processus d'enregistrement, le ministère des Terres et des Ressources Naturelles (MNL) du Ghana et la commission forestière en charge de la régulation du secteur ont élaboré un formulaire d'enregistrement d'arbre. Des entreprises du secteur du cacao et du chocolat ont lancé une initiative inédite pour numériser ce formulaire et l'ajouter à une application mobile innovante capable de fonctionner à la fois en ligne et hors ligne. Pour surmonter les préoccupations liées à la sécurité de ces arbres et encourager l'adoption de l'application, certaines entreprises se sont engagées à enregistrer tous les arbres d'au moins un an : ceux nouvellement plantés et tous ceux ayant poussé naturellement, entretenus par le producteur.

Dans l'application, les informations exactes requises par le MNL et la commission forestière sont présentées, recueillies et transférées à l'administrateur interne aux fins de vérification et d'acceptation. Tous les formulaires acceptés sont alors imprimés pour le centre de soutien à la gestion des ressources (Resource Management Support Center, RMSC) de la commission forestière pour permettre la vérification sur le terrain des informations envoyées par les divers producteurs. Une fois le processus de vérification terminé, les formulaires sont validés.

L'enregistrement des arbres est un processus de grande ampleur et complexe. L'application contribue non seulement à vérifier l'exactitude des informations et à en faciliter la gestion, mais aussi à simplifier la tâche fastidieuse

que constitue la collecte d'informations sur des arbres, des producteurs et des exploitants spécifiques. L'automatisation de ces processus permet de gagner énormément de temps par rapport à la saisie manuelle des données.

Kwame Asumadu, spécialiste de la gestion et de la conservation forestière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), explique :

**« En collaborant avec les diverses parties prenantes, nous avons conçu un formulaire d'enregistrement qui doit être utilisé par les producteurs pour enregistrer des arbres plantés dans des paysages hors réserve. Puis, pour minimiser les multiples tâches d'un processus aussi difficile, nous avons élaboré une application mobile pour faciliter les processus de collecte et de stockage des données »**

Cette application a, par exemple, été utilisée avec succès pour cartographier et enregistrer les arbres plantés et entretenus dans les districts ghanéens d'Asunafo North et de Suhu. À ce jour, 38 124 arbres économiques ont été cartographiés sur 1 584 exploitations propriété de 1 271 producteurs.

Daniel Amponsah, cacaoculteur de Kasapin, dans le district nord d'Asunafo, explique que son rêve est devenu réalité :

**« Nous militons tous en faveur de la sécurisation de la propriété des arbres sur nos exploitations. Cet exercice d'enregistrement revêt une telle importance pour nous et il est tellement bienvenu »**

Avec une collaboration et des investissements importants, ce projet pourrait prendre de l'ampleur, et un nombre croissant de districts cacaoyers pourrait être concerné.



## Abraham : « La formation à l'adaptation au climat a été très utile »



Les champs écoles (Farmer Field Schools, FFS) constituent l'une des modalités de communication des pratiques adaptées au climat par les entreprises du secteur du cacao et du chocolat dans le but d'aider les producteurs à cultiver

**« plus de cacao sur moins de terres »,**

en dépit du changement climatique. Dans certains de ces champs écoles, les animateurs emploient une approche participative pour former un groupe de producteurs sur l'exploitation durant une période de sept mois, au moyen de démonstrations, d'échanges d'idées et de pratiques de terrain. L'objectif est de donner aux producteurs les moyens de déterminer quelles pratiques conviennent le mieux à leurs exploitations dans un contexte de changement climatique.

La communauté cacaoyère d'Akoti, dans le district de Sefwi Bekwai de la région ouest du Ghana compte au nombre des populations qui ont bénéficié de cette intervention. Avec un total d'une centaine de producteurs placés sous l'égide de deux animateurs locaux dûment formés, la communauté a créé deux lopins voués aux formations FFS dans lesquels sont présentées des pratiques de culture du cacao adaptées au climat, telles que la collecte d'eau, la production de compost, l'intégration d'arbres d'ombrage aux systèmes cacaoyers et l'irrigation. Par groupes de dix producteurs, les exploitants ont aménagé des sites de compostage où ils fabriquent ensemble du compost à partir de déchets de cacao et

domestiques, et ils se le répartissent pour l'utiliser sur leurs exploitations.

La fabrication et l'utilisation de compost, ainsi que l'intégration des arbres d'ombrage à leurs systèmes agricoles, comptent au nombre des pratiques fréquemment adoptées par les cacaoculteurs.

**« La formation à l'adaptation au climat a été très utile »**

Avant cette formation, nos exploitations souffraient d'aridité durant la saison sèche. Mais grâce au compost que nous avons produit, le sol de mon exploitation donne l'impression d'être humide même au cours de la saison sèche, lorsque mes plantes produisent de nouvelles feuilles et cabosses. Cette pratique permet d'utiliser positivement les déchets de cacao sur l'exploitation. J'encouragerai mes exploitants à adopter cette pratique », a déclaré M. Abraham Taah, animateur communautaire et producteur.

La promotion de l'agriculture adaptée au climat, de l'optimisation des rendements et de l'intensification durable constituent des stratégies essentielles du Ghana's Cocoa and Forest REDD+ Program. Il en résultera des réductions des émissions de carbone dues au fait que les cultures cacaoyères ne seront pas étendues dans les forêts.



# Production durable et moyens d'existence des producteurs



Une intensification agricole durable dans le domaine rural constitue une condition préalable essentielle pour réduire les incitations à l'empiètement des pratiques agricoles sur les forêts. Dans le cadre de l'ICF, les gouvernements et les entreprises se concentrent sur l'accélération de la productivité à long terme du cacao pour cultiver « plus de cacao sur moins de terres », et améliorer la rentabilité de l'exploitation pour les producteurs de cacao.

## Formation des producteurs

Avec leur travail sur la traçabilité, les entreprises amélioreront leur approche des producteurs et des coopératives auxquelles elles achètent le cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Au cours des deux années écoulées, les entreprises ont formé plus d'un million de producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA), ainsi qu'à la nutrition des cultures et à la fertilité des sols, les dotant ainsi des compétences et des connaissances essentielles pour professionnaliser la culture du cacao, et améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations.

## Rénovation et Réhabilitation Agricole

Les entreprises poursuivent leur travail avec les pouvoirs publics pour accélérer la production durable de cacao sur des terres viables d'un point de vue environnemental, grâce à des matériaux végétaux améliorés, ainsi que par la remise en état d'exploitations abandonnées ou obsolètes, en accord avec la stratégie de développement à plus long terme du gouvernement pour le secteur du cacao. Au Ghana, les entreprises ont établi 1 560 pépinières et distribué 18 750 000 plants de cacao aux producteurs pour réhabiliter des exploitations âgées ou atteintes de maladies. En Côte d'Ivoire, des objectifs spécifiques seront fixés en concertation avec les autorités publiques et alignés sur leur stratégie future pour le secteur du cacao.



## Diversification des cultures

En plus d'accélérer une production durable, les entreprises promeuvent des moyens d'existence et une diversification des revenus durables pour les producteurs de cacao. Les entreprises travaillent avec un total de 190 100 producteurs en Côte d'Ivoire et 118 000 au Ghana à la diversification des cultures au niveau de l'exploitation, agriculture CSC et la promotion de l'agroforesterie cacaoyère. Elles ont distribué plus de quatre millions d'arbres polyvalents (deux millions dans chaque pays) qui contribuent à la diversification agricole.

## Inclusion financière

Les entreprises promeuvent de manière similaire l'inclusion financière pour améliorer l'accès des producteurs à des fonds de roulement et d'investissement. Elles fournissent des produits financiers à 120 000 producteurs en Côte d'Ivoire et 41 890 au Ghana, notamment au moyen d'Associations d'Épargne et de Prêts pour les Villages (AVEC) qui soutiennent des producteurs. Le modèle AVEC est plus particulièrement destiné aux femmes et, à ce titre, il contribue donc à la réalisation des objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation sociale.



### Vanessa : « Faire revivre [les exploitations cacaoyères] »



Vanessa Ouga Dominique, 40 ans, est l'une des deux femmes responsables dans une coopérative de San Pedro qui, depuis 2013, a mis en place des partenariats avec des entreprises du cacao et du chocolat, et qui regroupe 900 producteurs. Au poste qui est le sien, elle est en charge de 106 producteurs de la région.



« J'ai reçu une formation d'agronome, de sorte que je puis désormais légitimement dire que je suis experte dans la culture du cacao. Cette formation a inclus les modalités de gestion des exploitations et les mesures à prendre pour les faire renaître lorsqu'elles paraissent mortes. Désormais, je m'assure que les bonnes pratiques agricoles sont utilisées de manière adéquate sur les exploitations dont j'ai la charge. En cas de problème, j'accompagne le producteur pour l'aider à améliorer son mode d'exploitation. »

Le travail qu'elle accomplit aide les producteurs à augmenter leurs rendements tout en protégeant l'environnement.

« Je me suis fixée pour objectif d'amener le plus grand nombre possible d'exploitants à planter des arbres d'ombrage, car ils nourrissent le sol et améliorent la productivité, de sorte qu'ils bénéficient aussi aux cacaoculteurs : je veux que ce mouvement ne se limite pas aux agriculteurs avec lesquels je travaille, mais que tous les producteurs de cacao en fassent partie. »

Vanessa est fière du travail qu'elle accomplit.

« Les communautés vous apprécient parce que, chaque fois que vous visitez une exploitation, vous apportez des connaissances. »

Elle donne l'exemple pour que plus de femmes envisagent de superviser des exploitations.

« Lorsque j'ai commencé, il y a quatre ans de cela, j'étais la seule femme à exercer cette fonction, mais une amie a vu ce que je faisais et elle a décidé de poser sa candidature. Désormais, nous sommes deux. »



L'un des principaux objectifs de l'Initiative Cacao & Forêts (ICF) est de permettre la culture de plus de cacao sur moins de terres. Pour cela, les entreprises du secteur du cacao et du chocolat ont adopté l'accompagnement individuel associé à des outils décisionnels numériques destinés aux producteurs. Ces outils combinent l'agronomie et l'économie pour aider les producteurs à améliorer leur productivité et la durabilité de leurs exploitations sur le long terme, ainsi que pour tirer parti de plans individualisés d'aménagement d'exploitation.

Le suivi individualisé des producteurs contribue à l'entretien systématique des exploitations, ainsi qu'à l'augmentation des rendements et des revenus provenant des terres cultivées existantes, ce qui évite ainsi un empiètement sur le domaine forestier. Grâce aux outils numériques, les équipes de terrain peuvent assurer un accompagnement personnalisé centré sur les pratiques agricoles, aider les producteurs à hiérarchiser les investissements en fonction de leur degré de priorité, à disposer des intrants et matériaux végétaux nécessaires au moment voulu, et à suivre l'adoption des bonnes pratiques pour guider les cacaoculteurs sur la voie de rendements améliorés. Bismark Dzinaku, accompagnateur au sein d'une équipe de terrain, raconte :

« Les producteurs commencent à considérer leurs exploitations comme des entreprises plutôt que comme un mode de vie inéluctable. En ma qualité d'accompagnateur, ma fonction consiste à établir des rapports personnels avec les cacaoculteurs et à les aider à comprendre le plan, ainsi qu'à mettre en oeuvre les recommandations qu'il contient. Cette approche personnelle fait naître une relation de confiance entre le producteur et son accompagnateur, qui contribue dans une large mesure à l'adoption globale des recommandations agricoles. »

Nana Yaw Bediako, d'Addokrom, dans la région

d'Ahafo, au Ghana, est l'un des cacaoculteurs qui utilisent cette technologie transformative.

« J'ai participé aux programmes de culture cacaoyère mis en place dans mon village depuis plusieurs années par des entreprises du secteur du cacao et du chocolat, comme la certification, et mon exploitation a profité de la mise en oeuvre de pratiques et de technologies nouvelles », explique-t-il.

Les producteurs participants peuvent élaborer conjointement un plan de développement d'exploitation personnalisé comportant un volet consacré à l'activité et un état de résultat par parcelle qui les aide à prendre des décisions éclairées concernant les modalités de maximisation du rendement et l'augmentation de leur revenu.

« Je me suis inscrit au programme qui a été pour moi l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences techniques par l'accompagnement continu. Il m'aide à comprendre clairement ce que je peux attendre de mon exploitation, ainsi que ce que je dois faire pour obtenir les résultats souhaités sur la base des ressources à ma disposition, et enfin à identifier les moyens supplémentaires dont j'aurais besoin »

poursuit Nana Yaw.

« J'ai hâte de voir, au cours des prochaines années, les résultats concrets de mon investissement en temps et ressources pour ma famille et moi. »

Les évaluations du degré de préparation des producteurs se multiplient et de plus en plus d'entreprises reproduisent cette approche. Ces outils numériques sont mis en oeuvre au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Indonésie, et les parties prenantes sont nombreuses, qu'il s'agisse de producteurs, de fabricants, d'institutions publiques ou de succursales locales.



## Célestin : Plus de cacao sur moins de terres



**« J'exploite 1,6 hectares de cacao. J'ai adhéré à la coopérative en 2014. Jusque là, je produisais 450 kilos de cacao par an. Depuis lors, j'ai commencé à appliquer les bonnes pratiques agricoles et mon terrain est bien entretenu... j'augmente donc ma production. J'ai remporté notre concours local 2018-2019, avec une production de 950 kilos ! »**

explique Momboye Célestin, membre de la coopérative Soutra, en Côte d'Ivoire. Momboye Célestin est l'un des nombreux cacaoiculteurs qui ont pris part aux formations de producteurs organisées par les entreprises du secteur du cacao et du chocolat dans le cadre de l'Initiative Cacao & Forêts (ICF).

**« Avec les connaissances qui sont maintenant les miennes, j'ai plus que doublé ma production, ce qui m'a rapporté plus de 300 000 francs CFA de plus cette année. Je me suis acheté ce vélo pour faciliter mes déplacements. »**

La coopérative de Momboye Célestin fait partie d'un syndicat qui décide démocratiquement, à la fin de chaque saison cacaoyère, les modalités d'utilisation de la prime de certification que versent les entreprises du secteur du cacao et du chocolat. La formation des producteurs à la production durable de cacao en vient toujours à un point essentiel, avec des investissements dans le recrutement de techniciens à la formation aux bonnes pratiques agricoles et environnementales. Ces formations ont lieu sur le terrain (dans le cadre des champs écoles), mais comportent également un volet théorique pour sensibiliser les populations locales aux bonnes pratiques sociales et environnementales.

En plus des formations, les entreprises du secteur du cacao et du chocolat mettent à la disposition des exploitants des intrants tels que des engrais et des plants de cacao, tandis que la coopérative dispose d'une équipe d'experts formés à l'emploi de produits de protection des cultures. Grâce à tous ces efforts, les producteurs ont connu des hausses considérables de leurs rendements et de leurs revenus.

Nana Sakre, producteur à Coopasid gère 8 500 hectares.

**« Je produis une grande quantité de compost sur mon exploitation, puis je l'épands. En 2015, j'ai produit 4 500 kg, mais pour la saison en cours, ma production a atteint 6 497 kg. Avec cet argent, je monte un atelier qui me permet de diversifier mes sources de revenus. Mon plan pour l'année prochaine consiste à me construire une maison. »**

Au fur et à mesure que les coopératives mûrissent et se professionnalisent, l'usage qui est fait de la prime évolue. Le montant investi dans les projets locaux est de plus en plus important. Au nombre de ceux-ci figurent des projets de formation des jeunes et d'autonomisation des femmes qui sont essentiels pour bâtir des communautés agricoles solides et résilientes. En aidant les populations locales à produire

**« plus de cacao sur une moindre superficie »**

les sociétés du secteur du cacao et du chocolat contribuent à réduire les facteurs qui incitent les producteurs à empiéter sur des forêts protégées.



## Yaa : « La planification de l'avenir de votre exploitation vous permet d'en tirer un meilleur parti »



Yaa Fosua, 56 ans, cultive le cacao dans la région ghanéenne de Punikrom depuis plus de 30 ans. Mais bien qu'elle ait investi dans des engrais et des pesticides destinés à son exploitation d'un hectare, ses cacaoyers étaient en mauvaise santé et son rendement faible, et elle parvenait à peine à gagner suffisamment d'argent pour vivre avec ses deux enfants et ses six petits-enfants.

Elle entendit dire que des entreprises du secteur du cacao et du chocolat et des ONG proposaient un programme destiné à aider des gens comme elle à remettre en état leur exploitation cacaoyère.

« D'autres personnes au sein de ma communauté m'ont encouragée à m'inscrire. Elles m'ont expliqué que les sociétés du secteur du cacao et du chocolat me rendraient visite et tailleraient mes cacaoyers, planteraient des arbres producteurs d'ombre et désherberaient. Initialement, je ne savais que penser, mais j'ai décidé de tenter ma chance. »

Yaa a néanmoins très rapidement apprécié les avantages du programme. Elle a été à même d'en appliquer les enseignements pour elle-même. Elle n'oublie pas de désherber pour que les arbres poussent mieux et de s'assurer que ses jeunes cacaoyers ne sont pas attaqués par des insectes capables de les détruire. Elle a déjà vu son rendement passer de 5,7 kg à 218 kg, augmentant ainsi son revenu d'environ 330 USD par an.

« Certains producteurs pensent que la réhabilitation nuira à leur revenu alors que c'est l'inverse. La planification de l'avenir de votre exploitation vous permet d'en tirer un meilleur parti. J'ai également pu pratiquer d'autres cultures sur mon exploitation, comme la banane plantain et les tomates. Je les vends localement ce qui augmente également mon revenu. »





# Participation des communautés et inclusion sociale



Les entreprises comprennent qu'un dialogue effectif avec les communautés cultivant le cacao et des organisations de la société civile, ainsi que leur autonomisation, sont essentielles pour mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le secteur du cacao.

## Consultation de la communauté

Les entreprises consultent des communautés autour des zones forestières pour les sensibiliser aux questions de déforestation et à l'objectif de l'ICF. Les entreprises élaborent des programmes sociaux qui ciblent plus particulièrement les femmes et les jeunes. Au cours des deux dernières années, les entreprises ont travaillé avec 1 680 communautés en Côte d'Ivoire et 1,300 au Ghana pour promouvoir des activités de l'ICF.

## Gestion à ancrage communautaire

Il convient d'ajouter à cela que les entreprises soutiennent plus d'un millier de communautés pour promouvoir la protection et les activités de restauration forestière. Ces structures à ancrage communautaire disposant d'une autorité décisionnelle en matière de gestion des ressources naturelles sont appelées mécanismes de gestion des ressources naturelles à ancrage communautaire. Leur conception peut impliquer divers degrés de structure, de reconnaissance juridique, d'objet et d'autorité, mais elles gèrent, d'ordinaire, les effets environnementaux et économiques de la gestion des ressources naturelles, et notamment les accords de partage des bénéfices entre des membres de la communauté.

Les entreprises reconnaissent qu'un engagement et une autonomisation efficaces des communautés productrices de cacao et des organisations de la société civile sont essentiels pour mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le secteur du cacao.



## Renforcer la cohésion sociale à Sikaboutou



Sikaboutou est une communauté ivoirienne d'environ 6 000 personnes qui a compté parmi les premières à adhérer, en 2013, au programme de durabilité d'une société du secteur du cacao et du chocolat. N'Dri N'Guessan Pierre, producteur de cacao de 48 ans et président du comité de développement local (CDL) de Sikaboutou, raconte son histoire :

« Avant qu'une entreprise de cacao et de chocolat ne mette en place un partenariat avec Sikaboutou, il n'existait pas d'organisations dédiées au développement communautaire. Avec son soutien un comité de développement communautaire a été créé dans le cadre duquel des responsables locaux ont élaboré un plan d'action local (PAL). Le plan d'action local a injecté une dose de cohésion dans les hameaux voisins, les a organisés et fédérés autour d'un but commun. En raison des travaux conduits dans le cadre du plan d'action local, je puis désormais proclamer avec fierté : pour comprendre ce qu'est la durabilité, venez à Sikaboutou. Grâce à la formation, à la sensibilisation et, il s'agit là d'un point crucial, à une présence permanente sur le terrain qui a instauré des rapports de confiance au quotidien, les comportements au sein de la communauté ont évolué dans un sens positif et les attitudes ont changé. Les violences faites aux femmes ont diminué, la population a confiance dans les responsables locaux, les conflits sont mieux gérés et les habitants se rassemblent pour réunir des ressources. Ces succès ont transformé leurs existences. »

Il poursuit :

« Je ne saurais oublier l'avantage que représentent les cuisinières améliorées. Les sociétés du secteur du cacao et du

chocolat nous ont appris une nouvelle technique de construction de cuisinières sans coût supplémentaire, ce qui a réduit l'exposition de nos mères, épouses et filles à la fumée et à la chaleur du foyer, tout en réduisant la quantité de bois nécessaire pour cuisiner et par la même le temps nécessaire à sa collecte. Les cuisinières ont considérablement amélioré la protection de nos forêts et de l'environnement. Ces foyers améliorés, qui génèrent moins de fumée, réduisent de manière significative les rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. En outre, parce que ces cuisinières consomment moins de bois de chauffe, le niveau d'impact des activités humaines sur nos forêts a également diminué. L'étape suivante de ce projet consiste à faire en sorte que ces femmes apprennent à transformer cette technique en opportunité de génération de revenus par la construction de cuisinières dans d'autres habitations et communautés. »

N'Dri N'Guessan Pierre conclut :

« Au-delà de ces succès, le plus important pour nous est de renforcer la cohésion sociale à Sikaboutou. Compte tenu de la configuration du comité de développement local et de son inclusivité, nous travaillons main dans la main avec des membres de tous les groupes sociaux et ethniques. C'est notre diversité culturelle qui fait notre force et notre charme. »

Il est reconnaissant au programme de durabilité qui, selon lui, a

« contribué à rendre leur dignité aux cacaoculteurs, tout en améliorant les conditions de vie communautaires. »



## Amina : « Les femmes gèrent bien les finances »



Amina Adams, 65 ans, est à la tête d'un groupe de 28 femmes de l'association féminine Isha Allah Medina. Les femmes sont, pour la plupart, des cacaocultrices qui exploitent de petites parcelles et obtiennent de faibles rendements qui ne peuvent générer suffisamment de revenus pour les faire vivre, ainsi que leurs familles.

Les entreprises du secteur du cacao et du chocolat les ont aidées de multiples manières, par exemple, par des dépistages gratuits de l'hépatite B, de la malaria et du VIH, ou la mise à leur disposition de financements et d'équipements pour les aider à créer leurs propres entreprises et à générer des revenus additionnels.

Amina et l'association pour les femmes ont bénéficié de formations et d'équipements destinées à permettre la diversification des cultures. En plus du cacao, le groupe cultive désormais des légumes et des épices comme le poivre, les okras, les tomates et le gingembre, dont la vente leur apporte un complément de revenu.

Le groupe a également travaillé avec des entreprises du secteur du cacao et du chocolat pour créer une Association d'Épargne et de Prêts pour les Villages (AVEC). Ce dispositif permet de mettre en commun l'épargne de la communauté qui est conservée dans un coffre. Les membres peuvent dès lors obtenir des prêts pour financer des frais médicaux ou de scolarité.

« Nous versons chaque mois une contribution de 5 cédis (GHC5) et tous les quinze jours de 2 GHC, sur nos ventes hebdomadaires sur le marché. Ces fonds sont prêtés aux membres qui en ont besoin moyennant des intérêts de 2 %. Les prêts ont aidé certaines

des femmes de notre association à créer de petits commerces qui apportent à la communauté des biens et services, et aident également les membres à générer plus de revenus pour couvrir leurs dépenses domestiques »



Récemment, l'association a reçu un triporteur. Il est loué aux membres moyennant une somme modique pour qu'elles puissent transporter le cacao de leur exploitation au village.

« Nous facturons la location du triporteur entre 5 GHC et 30 GHC, en fonction de la distance. Nous avons ainsi pu dégager, l'an dernier, une épargne un peu supérieure à 1 000 GHC sur le compte du groupe. Mais le triporteur n'est pas seulement une source de fonds pour l'association. Il libère avant tout nos membres de la charge que représente le transport sur leur tête de lourdes charges de cacao. »

Amina et son groupe ont vu la différence qu'ont fait ces initiatives localement.

« La création de l'association des femmes nous a valu plus de reconnaissance et nous a permis de nous faire entendre lors de la prise de décisions. Les femmes gèrent bien les finances, et lorsque vous les autonomisez, vous leur donnez une voix dans la communauté. »





# Mesure et suivi

La mesure et le suivi des progrès au niveau national et du paysage sont essentiels pour assurer la responsabilité et la transparence, promouvoir l'apprentissage et permettre des corrections à mi-parcours.

Les entreprises apportent un soutien aux autorités publiques pour l'adoption d'un système de suivi par satellite transparent, comportant des alertes déforestation, avec pour objectif d'adopter un tel système en 2020. Un suivi national sera directement aligné sur le suivi, les rapports et les systèmes de vérification REDD+. Les sociétés produisent des rapports annuels consacrés aux progrès de l'ICF et travaillent avec un certain nombre de fournisseurs de services pour suivre la déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement individuelles.



# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - CÔTE D'IVOIRE

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PROTECTION ET RESTAURATION DES FORÊTS</b>						
1	Aucune conversion de zone forestière (comme définie dans la réglementation nationale et par les méthodologies HTC et HVC) pour la production de cacao	1.1	Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	569 400 exploitations cartographiées	392 800	492 900
		1.2	Effectuer des évaluations des risques de déforestation dans toutes les zones d'approvisionnement direct	Nbre d'hectares couverts par les évaluations de risque de déforestation	Divulgué par les entreprises	
2	Élimination de la production et l'approvisionnement de cacao dans les Parcs Nationaux et Réserves conformément à la promulgation et à l'application de la politique forestière nationale ainsi qu'au développement de moyens de subsistance alternatifs pour les agriculteurs touchés.	2.1	Un système sera adopté et publié en vue d'exclure les agriculteurs qui, dans la chaîne d'approvisionnement directe, produisent du cacao en zones protégées	Oui	Divulgué par les entreprises	
		2.2	Toutes les plantations découvertes dans les réserves et les parcs nationaux seront signalées au gouvernement	% des plantations dans des réserves et des parcs nationaux signalées au gouvernement	Divulgué par les entreprises	
		2.3	Appuyer la transition des producteurs de cacao vers des moyens de subsistance alternatifs via une assistance technique adressée aux entreprises agricoles et non-agricoles	Nbre total des agriculteurs à l'intérieur des zones protégées bénéficiant d'une assistance portant sur les moyens de subsistance alternatifs	Divulgué par les entreprises	
3	Aucun approvisionnement direct en cacao provenant des Parcs Nationaux et Réserves au travers des programmes d'approvisionnement direct et traçables des entreprises	3.1	Mettre en œuvre des outils/technologies de traçabilité pour garantir qu'aucun achat de cacao ne provienne des réserves et parcs nationaux (de toutes les zones forestières)	100% du cacao de source directe traçable jusqu'à l'exploitation	Divulgué par les entreprises	
4	Une approche différenciée basée sur le niveau de dégradation des forêts sera développée et sera traduite en une stratégie nationale de restauration des forêts	4.1	Soutenir la restauration des forêts classées en collaborant avec les producteurs de cacao, le gouvernement l'industrie forestière pour mettre en œuvre des contrats d'agroforesterie mixtes sous forme d'intervention portant sur la restauration et les moyens de subsistance.	Nbre de contrats d'agroforesterie agricole signés	Divulgué par les entreprises	
				Nbre d'hectares restaurés dans les forêts classées	Divulgué par les entreprises	
5	Un statut légal de protection et de gestion pour les forêts résiduelles du domaine forestier protégé (domaine rural) de Côte d'Ivoire	5.1	Coopérer avec le gouvernement sur la mise en application de ces dispositions afin de prévenir la pratique de la déforestation sur les propriétés forestières légalement protégées (du domaine rural)	Nbre d'hectares de forêts protégées dans le domaine rural	Divulgué par les entreprises	

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - CÔTE D'IVOIRE

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PROTECTION ET RESTAURATION DES FORÊTS</b>						
6	Développement et publication de cartes actualisées du couvert forestier et de l'utilisation des terres pour les différentes forêts, de données socio-économiques sur les producteurs de cacao et leurs communautés dépendants de ces forêts, et développement de directives opérationnelles détaillées	6.1	Appuyer les plans futurs du gouvernement en matière de gestion adaptative des différentes zones forestières en soutien aux moyens de subsistance des communautés de cacaoculteurs dépendant de la forêt	Oui	Divulgué par les entreprises	
		6.2	Participer à l'élaboration des plans d'aménagement du territoire et d'utilisation des terres aux niveaux régional et national, en partageant avec le gouvernement les plans (cartes) d'utilisation des terres	Oui	Divulgué par les entreprises	
7	L'application publique du Code Forestier et des textes subséquents et la gouvernance par le secteur public seront renforcées	7.1	Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour former les producteurs au nouveau code forestier	374 600 producteurs touchés par les programmes de sensibilisations	Divulgué par les entreprises	
		7.2	Mettre à jour des formations et les supports de sensibilisation des producteurs en fonction du code forestier révisé	Oui	Divulgué par les entreprises	
8	Collaboration publique-privé pour mobiliser davantage de ressources techniques et financières pour la protection et la restauration des forêts	8.1	Mobiliser des financements pour la protection et la restauration des forêts	Montant en USD mobilisé en faveur de la protection et de la restauration des forêts	Divulgué par les entreprises	
				Nbre hectares avec financement de la protection et de la restauration des forêts	Divulgué par les entreprises	
				215 900 producteurs participant à des contrats PSE	1 340	1 340
9	Collaboration publique-privée pour identifier les bonnes pratiques, les itinéraires techniques et les mécanismes incitatifs pour la restauration des forêts, et les systèmes d'agroforesterie mixtes	9.1	Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte	12 995 100 arbres multi-usages distribués sur les exploitations	142 900	2 141 500
				244 400 hectares d'agroforesterie cacaoyère mis au point	Divulgué par les entreprises	
		9.2	Appuyer la distribution et le plantage d'arbres indigènes pour la restauration des zones hors-plantation (reboisement)	8 306 600 arbres indigènes plantés hors-exploitations	94 000	94 000
				Nbre d'hectares de zone forestière restaurées	Divulgué par les entreprises	
10	Création par le gouvernement, en collaboration avec toutes les parties prenantes, d'un fonds public-privé pour le financement sur le long terme des actions de préservation et de réhabilitation des zones forestières HVC	10.1	Soutenir la création du fonds public-privé de conservation et de réhabilitation des forêts.	Montant en USD contribués au fonds : à déterminer	N/A	

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - CÔTE D'IVOIRE

ENGAGEMENT	ACTIONS	À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct		
<b>PRODUCTION DURABLE ET SOURCES DE REVENU DES PRODUCTEURS</b>						
11	Promouvoir l'investissement dans la productivité à long terme du cacao dans des zones appropriées d'un point de vue environnemental afin de produire 'Plus de cacao sur moins de terres'	11.1	Distribution de matériel végétal amélioré pour le cacao.	Nbre de semis améliorés distribués aux agriculteurs	N/A	
		11.2	Créer et/ou fournir des pépinières de cacao avec du matériel végétal amélioré pour le cacao	Nbre de pépinières avec des plants de cacao améliorés	N/A	
		11.3	Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA)	444 400 producteurs formés aux BPA	373 750	445 100
		11.4	Appuyer la réhabilitation de plantations de cacao	Nbre d'hectares de cacao réhabilités	N/A	
12	Promouvoir des sources durables et diversifiées de revenus pour les producteurs de cacao	12.1	Promouvoir la diversification des cultures au niveau de la plantation	230 600 producteurs appliquant la diversification des cultures	165 500	190 100
		12.2	Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte	12 955 100 arbres multi-usages distribués sur les exploitations	142 900	2 141 500
13	Promouvoir l'inclusion financière et l'innovation afin de faciliter l'accès des producteurs à des fonds de roulement et d'investissement pour la production et la rénovation des plantations	13.1	Promouvoir l'expansion de l'épargne par les agriculteurs	100 200 producteurs dans la chaîne d'approvisionnement disposant d'un compte épargne	100 800	115 000
				32 400 producteurs participant à des groupes AVEC	54 500	58 000
		13.2	Offrir des produits financiers aux agriculteurs	113 500 producteurs à qui un produit financier a été proposé	85 700	120 000
14	Améliorer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement, avec pour objectif final 100% du cacao traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat. Un plan d'action pour la traçabilité sera développé et mis en œuvre étape par étape afin d'atteindre une traçabilité complète et vérifiable, applicable à tous d'ici fin 2019	14.1	Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	569 400 exploitations cartographiées dans la chaîne d'approvisionnement directe	392 800	492 900
		14.2	Mettre en œuvre le système de traçabilité au niveau de l'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement directe	100% du cacao de source directe traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat	Divulgué par les entreprises	

À déterminer = à déterminer après des contributions additionnelles des autorités publiques

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - CÔTE D'IVOIRE

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS ET INCLUSION SOCIALE</b>						
15	Partage complet et efficace des informations, consultation et participation pleine et entière des producteurs de cacao et leurs communautés qui sont affectés par les changements d'utilisation des terres proposés.	15.1	Organiser des consultations au niveau des communautés cacaoyères sur la mise en œuvre des Cadres d'action	3 400 communautés ayant reçu des séances de consultations	1 440	1 680
16	Promouvoir des modèles communautaires de protection et de restauration des forêts	16.1	Établir et/ou appuyer des programmes communautaires de gestion des ressources naturelles pour la restauration/protection de la forêt	Nbre de communautés cacaoyères actives disposant d'un programme de restauration et de protection des forêts	Divulgué par les entreprises	
				Nbre d'hectares sous GCRN	Divulgué par les entreprises	
17	Développement de plans d'action pour la protection et restauration de la forêt, et l'intensification responsable de l'agriculture qui prennent en compte les besoins de la jeunesse et les questions d'égalité des genres.	17.1	Développer des plans d'action qui soient sensibles aux dimensions jeunes et genre	Nbre de communautés cacaoyères avec des programmes axés sur le genre	Divulgué par les entreprises	
				Nbre de communautés cacaoyères avec des programmes axés sur les jeunes	Divulgué par les entreprises	

À déterminer = à déterminer après des contributions additionnelles des autorités publiques

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - GHANA

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PROTECTION ET RESTAURATION DES FORÊTS</b>						
1	Aucune nouvelle transformation d'espace forestier (tel que défini par les lois et règlements nationaux, et conformément aux méthodologies Haut stock de carbone (High Carbon Stock, HCS) et Haute valeur de conservation (High Conservation Value, HCV)) aux fins de production de cacao	1.1	Cartographier les exploitations agricoles appartenant à la chaîne d'approvisionnement afin de veiller à ce que le cacao ne provienne pas d'espaces forestiers	450 300 exploitations cartographiées	341 100	557 900
		1.2	Procéder à des évaluations du risque de déforestation dans toutes les zones d'approvisionnement	Nbre d'hectares inclus dans l'évaluation du risque	Divulgué par les entreprises	
2	Aucune production et aucun approvisionnement en provenance de parcs nationaux, de réserves fauniques et de réserves de ressources naturelles, à l'exception d'exploitations possédant un statut légal	2.1	Toutes les exploitations dont la présence a été constatée dans des zones protégées ont été signalées aux autorités publiques	Oui	Divulgué par les entreprises	
		2.2	Adoption et publication d'un dispositif visant à exclure les exploitants agricoles faisant partie de la chaîne d'approvisionnement dont la production de cacao est partiellement située dans des zones protégées	Oui	Divulgué par les entreprises	
3	Une approche différenciée des réserves forestières sera adoptée, en fonction du degré de dégradation ; avec élimination de l'approvisionnement en cacao dans les réserves les moins dégradées (Cat.1) à compter du 31 décembre 2019 ; ainsi que de la production et des approvisionnements durant une période pouvant atteindre 25 ans au moyen de systèmes taungya modifiés dans les réserves les plus endommagées (Cat. 2)	3.1	Arrêt des approvisionnements auprès des exploitations classées situées dans des zones de réserve forestière de catégorie 1 au plus tard le 31 décembre 2019	Oui	Divulgué par les entreprises	
		3.2	Soutien aux producteurs situés dans des zones de réserve forestière de catégorie 2 dans le cadre des programmes de restauration et de reforestation	Nbre d'hectares de zone de réserve forestière de catégorie 2 restaurés : à déterminer	N/A	
4	Sur les terres très dégradées situées hors des réserves forestières, la production de cacao se poursuivra, de même que les approvisionnements à partir de ces zones, avec le soutien de programmes de culture du cacao adaptée au climat et de systèmes taungya modifiés	4.1	Former les producteurs installés sur des terres forestières hors réserves à la production conforme à la norme CSC, et notamment aux systèmes d'agroforesterie cacaoyère	301 500 producteurs formés aux meilleures pratiques en matière de culture du cacao adaptée au climat	160 550	224 500
		4.2	Former les producteurs aux systèmes taungya modifiés	Nbre total de cacaoculteurs formés aux systèmes taungya modifiés	668	2 300
5	Dans toutes les zones, une approche du paysage impliquant de multiples parties prenantes sera adoptée, avec une focalisation initiale, sous l'angle de la culture du cacao adaptée au climat, sur six zones d'intervention constituant des points chauds (Hotspot Intervention Area, HIA), telles que définies par le programme REDD cacao et forêt du Ghana (Ghana's Cocoa and Forest REDD+ Program, GCFRP)	5.1	Rejoindre une ou plusieurs HIA dans la zone d'approvisionnement en cacao	6 HIA jointes dans des zones d'approvisionnement en cacao	Divulgué par les entreprises	
		5.2	Mettre en oeuvre des lignes directrices en matière de bonnes pratiques dans le domaine de la culture du cacao adaptée au climat conformément au GCFRP	Nbre de producteurs situés dans des HIA ayant adopté les meilleures pratiques dans le domaine de la culture du cacao adaptée au climat	Divulgué par les entreprises	



# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - GHANA

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PROTECTION ET RESTAURATION DES FORÊTS</b>						
6	Des cartes à jour du couvert forestier et d'utilisation des sols, ainsi que des données socio-économiques concernant les producteurs de cacao, et des lignes directrices opérationnelles détaillées couvrant des réserves de catégories 1 et 2 seront développées et divulguées publiquement	6.1	Partager les cartes et les données avec des organes publics adéquats	Oui	Divulgué par les entreprises	
		6.2	Participation à l'élaboration de lignes directrices opérationnelles pour les réserves forestières de catégories 1 et 2	Oui	Divulgué par les entreprises	
7	Les réformes de la propriété foncière et des arbres, ainsi que des dispositifs de partage des bénéfices pour inciter les propriétaires et utilisateurs fonciers à conserver les repousses naturelles ; cette accélération s'appliquera également au mécanisme de zone traditionnelle de gestion de ressources communautaires (Community Resource Management Area, CREMA)	7.1	Soutien aux producteurs en matière d'enregistrement d'arbres	1 734 900 arbres enregistrés	105 400	105 400
		7.2	Soutien aux producteurs de cacao en matière d'obtention de documents fonciers (propriété)	13 000 producteurs disposent de titres fonciers sûrs	5 250	8 800
8	L'application de la loi et la gouvernance des forêts publiques seront renforcées	8.1	Promouvoir des campagnes de sensibilisation destinées à former les producteurs aux dispositions en matière d'application du droit forestier et de propriété des arbres	215 700 cacaoculteurs ont pris part à des événements de sensibilisation	101 740	138 530
9	Des collaborations public-privé pour mobiliser de nouvelles sources de financement pour la protection et la restauration des forêts, ainsi que pour encourager l'adoption par les producteurs d'une production cacaoyère durable d'un point de vue environnemental seront mises en place	9.1	Mobiliser des financements pour la protection et la restauration des forêts	Montant en USD mobilisé pour la protection et la restauration des forêts	Divulgué par les entreprises	
				Nbre d'hectares pour lesquels des financements pour la protection et la restauration des forêts ont été mis en place	Divulgué par les entreprises	
				Nbre de producteurs participant à des contrats PES	Divulgué par les entreprises	
10	La collaboration public-privé sera renforcée pour identifier de bonnes pratiques et des lignes directrices techniques en matière de conservation et de restauration des forêts, de cacao cultivé à l'ombre et de systèmes taungya modifiés dans des réserves forestières	10.1	Soutenir la distribution et la plantation d'arbres polyvalents pour une restauration dans le cadre de l'exploitation par l'agroforesterie	8 631 100 arbres polyvalents distribués pour être plantés sur les exploitations	1 575 800	2 144 440
				151 500 hectares d'agroforesterie cacaoyère	Divulgué par les entreprises	
		10.2	Soutenir la distribution et la plantation d'arbres appartenant à des essences autochtones pour une restauration hors des exploitations (reboisement)	4 290 700 arbres appartenant à des essences autochtones plantés hors exploitation	0	0
				Nbre d'hectares d'espace forestier restaurés	Divulgué par les entreprises	
10.3	Former les producteurs aux systèmes taungya modifiés	Nbre de cacaoculteurs formés aux systèmes taungya modifiés	Divulgué par les entreprises			

À déterminer = à déterminer après des contributions additionnelles des autorités publiques

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - GHANA

ENGAGEMENT		ACTIONS		À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct
<b>PRODUCTION DURABLE ET SOURCES DE REVENU DES PRODUCTEURS</b>						
11	Promouvoir l'investissement dans la productivité à long terme de cacao de qualité supérieure dans des zones durables d'un point de vue environnemental et cultiver « plus de cacao sur moins de terres »	11.1	Distribuer des matériels améliorés de culture du cacao	21.7 millions de pousses améliorées distribuées à des producteurs	10 979 800	18 750 000
		11.2	Créer et/ou mettre à disposition des pépinières de cacao avec des matériels améliorés de culture du cacao	950 pépinières de pousses améliorées de culture du cacao	936	1 560
		11.3	Former des producteurs et des organisations agricoles aux bonnes pratiques agricoles (BPA) les plus récentes	379 900 cacaoculteurs formés aux BPA	320 900	497 900
		11.4	Soutenir la modernisation des exploitations cacaoyères	Nbre d'hectares de cacao remis en état	Divulgué par les entreprises	
12	Élaborer des plans de mise en oeuvre (y compris la cartographie de zones précises) visant à intensifier l'établissement de paysages cacaoyers ombragés conformément au GCFRP, parallèlement à la promotion de la culture du cacao adaptée au climat et de la norme nationale sur la culture du cacao adaptée au climat	12.1	Promouvoir la norme sur la culture du cacao adaptée au climat	Nbre total de cacaoculteurs adoptant la culture du cacao adaptée au climat	Divulgué par les entreprises	
13	Promouvoir des moyens d'existence et une diversification des revenus durables pour les producteurs de cacao	13.1	Soutenir la distribution et la plantation d'arbres polyvalents pour une restauration dans le cadre de l'exploitation par l'agroforesterie	8 631 100 arbres polyvalents distribués à planter sur les exploitations 151 500 hectares d'agroforesterie cacaoyère	1 575 800	2 144 440
		13.2	Promouvoir une diversification des cultures au niveau de l'exploitation	108 500 exploitants agricoles appliquant les principes de diversification des récoltes	66 540	118 000
14	Promouvoir l'inclusion et l'innovation financière pour améliorer l'accès des producteurs aux capitaux et aux fonds d'investissement requis aux fins de production, mais aussi de réhabilitation et de rénovation des exploitations	14.1	Encourager le développement de l'épargne par les exploitants agricoles	72 500 producteurs de la chaîne d'approvisionnement disposant d'un compte d'épargne	33 160	83 000
				36 100 producteurs participant à des groupes d'Associations d'Épargne et de Prêts pour les Villages (AVEC / VSLA)	27 270	37 970
		14.2	Offrir des produits financiers aux exploitants agricoles	145 700 producteurs auxquels un produit financier a été offert	30 160	41 890
15	Améliorer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement avec 100 % d'approvisionnement en cacao traçable de l'exploitation cacaoyère au premier point d'achat. Un plan d'action comportant les principes essentiels, ainsi que les principales étapes et les jalons émaillant chacune d'elles, mais aussi tous les négociants nationaux et internationaux, sera élaboré	15.1	Cartographie aux fins d'identification et de collectes de données de polygone des périmètres des exploitations cacaoyères	450 300 exploitations cacaoyères cartographiées dans la chaîne d'approvisionnement direct	341 100	557 900
		15.2	Mettre en oeuvre un système de traçabilité au niveau de l'exploitation pour 100 % de la chaîne d'approvisionnement au plus tard pour la fin 2019	% d'approvisionnement en cacao traçable depuis chaque exploitation cacaoyère jusqu'au premier point d'achat	Divulgué par les entreprises	

À déterminer = à déterminer après des contributions additionnelles des autorités publiques

# TABLEAU DE SUIVI DE L'INITIATIVE CACAO & FORÊTS - GHANA

ENGAGEMENT	ACTIONS	À DÉLIVRER D'ICI 2022 par investissement direct	DÉLIVRÉ EN 2019 par investissement direct	TOTAL DÉLIVRÉ À CE JOUR par investissement direct		
<b>PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS ET INCLUSION SOCIALE</b>						
<b>16</b>	Partage de l'information sans réserve et effectif, consultation et participation éclairée des producteurs de cacao et des populations locales qui sont affectés par les modifications envisagées de l'utilisation des sols	<b>16.1</b>	Organisation de consultations de communautés cacaoyères en relation avec la mise en oeuvre des cadres d'action	3 900 communautés pour lesquelles ont été organisées des séances consultatives	797	1 300
<b>17</b>	Promotion de modèles de gestion à ancrage local pour la protection et la restauration des forêts.	<b>17.1</b>	Mettre en place et/ou soutenir des programmes de gestion des ressources naturelles à ancrage local (CBNRM) pour la restauration/protection des forêts	Nbre de communautés cacaoyères dotées d'un programme de restauration et de protection des forêts actif	Divulgué par les entreprises	
				Nbre d'hectares relevant d'une gestion des ressources naturelles à l'échelon local	Divulgué par les entreprises	
<b>18</b>	Élaboration de plans d'action en matière de protection et de restauration des forêts, ainsi qu'intensification agricole durable prenant en compte les femmes et les jeunes	<b>18.1</b>	Développement des plans d'action en matière de protection et de restauration des forêts, ainsi qu'intensification agricole prenant en compte les jeunes et les femmes	Nbre de communautés cacaoyères dotées de programmes centrés sur les femmes	Divulgué par les entreprises	
				Nbre de communautés cacaoyères dotées de programmes centrés sur les jeunes	Divulgué par les entreprises	

À déterminer = à déterminer après des contributions additionnelles des autorités publiques



Initiative  
Cacao et  
Forêts

Initiative Cacao et Forêts  
2020

